

## CONVOCAATION

Madame, Monsieur,

Conformément aux dispositions des articles L.2121-9, L.2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, je vous prie de bien vouloir assister à la réunion du conseil municipal qui aura lieu **le 28 février 2025 à 18 h 30** en Mairie.

Veillez croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de ma considération distinguée.



Le Maire,

Xavier BECK

## ORDRE DU JOUR

*Compte-rendu des décisions prises par le Maire en vertu de l'article L 2122 - 22 du Code Général des Collectivités Territoriales.*

*Approbation du procès-verbal du 20 janvier 2025.*

### **Administration générale**

- 1 - Débat sur les orientations budgétaires 2025
- 2 - Programme d'extension du réseau de vidéoprotection 2025 : sécurisation de l'agence postale communale et du CCAS
- 3 - Métropole Nice Côte d'Azur – Rapport d'activité et de développement durable du 1er janvier au 31 décembre 2023

### **Personnel**

- 4 - Recrutement d'agents pour des besoins saisonniers ou occasionnels
- 5 - Détermination des taux de promotion pour les avancements de grade 2025-2027
- 6 - Modification du tableau des effectifs

### **Questions diverses**